

UNIVERSITÉ DE LIMOGES – OMIJ

## LES DISCOURS DE HAINE

Colloque

Jeudi 26 novembre et Vendredi 27 novembre 2020

### JEUDI 26 NOVEMBRE

9 h : Accueil des participants

*Matinée – Sous la Présidence de Simone Gaboriau, Magistrat honoraire, ancienne Présidente du syndicat de la magistrature*

#### LES DISCOURS DE HAINE ET L'HISTOIRE

9 h 30 : Les discours antisémites dans la France de Vichy  
Pascal Plas, directeur de l'IIRCO, Université de Limoges

10 h : Les discours de haine et le génocide des Tutsis du Rwanda  
Jean-François Dupaquier, journaliste et écrivain

10 h 30 : Pause

#### LES DISCOURS DE HAINE SAISIS PAR LE DROIT PÉNAL

11 h : Les discours de haine dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse  
Thomas Besse, maître de conférences Faculté de droit, AES et administration publique de l'Université de Caen

11 h 30 : Les discours de haine dans le Code pénal  
Pierre-Jérôme Delage, professeur à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Nantes

12 h : Les discours de haine devant la justice pénale internationale  
Damien Scalia, professeur à l'Université Libre de Bruxelles

*Après-midi – Sous la présidence de Damien Roets, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges*

#### LA RÉPRESSION DES DISCOURS DE HAINE ET LE DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION (PERMISSIVITÉ *versus* PROHIBITIONNISME ?)

15 h : Faut-il punir les discours de haine ?  
Charles Girard, maître de conférences à l'Université de Lyon 3

**15 h 30 : Discours de haine et liberté d'expression dans les instruments juridiques internationaux**

Marina Eudes, maître de conférences HDR à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Paris-Nanterre

**16 h : Discours de haine et liberté d'expression en droit comparé**

Céline Lageot, professeur à la Faculté de droit et sciences sociales de l'Université de Poitiers

**16 h 30 : Pause**

**17 h : Discours de haine et liberté d'expression dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme**

Lyn François, maître de conférences à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Limoges

**17 h 30 : Discours de haine et liberté d'expression dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel**

Nathalie Droin, maître de conférences à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Dijon

**VENDREDI 27 NOVEMBRE**

***Matinée – Sous la présidence de Fabien Marchadier, professeur à la Faculté de droit et sciences sociales de l'Université de Poitiers***

**LES DISCOURS DE HAINE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

**9 h 30 : Réseaux sociaux, réseaux de haine ?**

Béatrice Fracchiolla, Professeur à l'Université de Lorraine

**10 h : La lutte contre les discours de haine sur Internet**

Baptiste Nicaud, maître de conférences à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges

**10 h 30 : Faut-il pénaliser la réception des discours de haine circulant sur Internet ?**

Nathalie Mallet-Poujol, chargée de recherche au CNRS

**11 h : Pause**

**11h 30 : RAPPORT DE SYNTHÈSE**

Jean-Pierre Marguénaud, professeur des universités